Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1895)

Heft: 5

Artikel: Discussion du travail présenté par M. Baatard, sur l'enseignement de l'arithmétique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237237

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

convictions, du patriotisme le plus vibrant et où n'a cessé de régner la plus chaude cordialité.

Il est procédé à la nomination de la Commission de la soirée. Mlle *Métral* émet le désir que des dames en fassent partie. Sont désignés pour composer cette Commission : Mlles *Marie Métral* et *Renée Vigile*, MM. *Lagotala, Bratschi, Favre, Vaucher, Charvoz, Guignard, Coutau, Mégard* et *Dubois*.

M. *le Président* communique une lettre de M. le Président du Comité de la Société pédagogique romande, en date du 17 juillet, nous informant que la question de l'*Enseignement éducatif* et celle des *Ecoles complémentaires* ont été choisies pour être traitées dans le Congrès pédagogique de 1896. Les deux rapporteurs généraux devaient être nommés en septembre.

Dans une lettre du 27 septembre, nous apprenons que M. *Guex*, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud est chargé du rapport sur la première question et M. *Vignier*, régent à Plainpalais, de celui qui concerne la seconde.

2° Nomination des rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le Congrès de 1896.

L'assemblée désigne à l'unanimité MM. *Sigg* et *Baatard*. M. Sigg présentera le rapport sur la première question : de l'*Enseignement éducatif*; M. Baatard traitera la seconde : l'*Ecole complémentaire*.

3° Discussion du travail présenté par M. Baatard, sur l'enseignement de l'arithmétique.

M. *Baatard* passe la présidence à M. *Hunsinger*, et lit les parties de son travail relatives aux modifications qu'il propose dans les programmes des différentes années. Il se met obligeamment à la disposition des personnes qui ont des objections ou des demandes d'éclaircissement à formuler.

Il n'est fait aucune remarque sur ce qui concerne l'année préparatoire et les trois années inférieures.

A une question sur la soustraction des fractions ordinaires en 4e année, M. Baatard répond en montrant l'avantage qu'il y a à employer les procédés graphiques.

Sur la demande de M. *Golay*, M. Baatard traite un exemple de soustraction de nombres mixtes dans lequel la fraction qui fait partie du soustrahende est plus grande que celle du minuende. Il se base sur cette définition, que la soustraction est l'opération dans laquelle on cherche combien il faut ajouter à une quantité pour en obtenir une autre.

La multiplication et la division des fractions ordinaires donnent matière, dans la discussion du programme de sixième année, à des questions délicates. En général, M. Baatard n'est pas partisan des résolutions par formules, parce qu'elles risquent de voiler le sens des opérations et ne se prêtent pas aux vérifications par étapes. C'est le cas pour les calculs d'intérêt.

M. *Grosgurin* appuie la manière de M. Baatard et fait remarquer qu'il est non seulement important d'obtenir les valeurs qui constituent la réponse d'un problème, mais encore des limites entre lesquelles elles doivent se trouver. Si, lorsqu'on demande à un élève le prix de 6 mètres d'étoffe à 1 fr. 50, il se borne à multiplier, sans même concevoir à l'avance, avec une approximation même grossière, la valeur de cette étoffe, son travail risque fort de n'être que machinal. Le sens intime de la question disparaîtra sous le mécanisme des symboles. Il serait peut-être bon de lui faire trouver préalablement que l'étoffe coûtera plus de 6 fr., mais moins de 12 fr, puisque le prix est compris entre 1 et 2 fr. Dans la division $\frac{2}{3} : 6$, on doit trouver plus de 1, mais moins de deux. Le 2 % de 63 fr. 65, par exemple, est compris entre 126 et 128 fr. Il y a là un premier acheminement qui est affaire de bon sens et de conscience de ce qui est admissible.

De même, on se heurte fréquemment dans l'étude des fractions, à des quantités incommensurables. Il s'agit moins de les éviter que de les prendre avec l'approximation que demande le sens pratique.

M. *Baatard* montre quel parti on peut tirer de la propriété caractéristique de la division. Il l'applique à plusieurs exemples demandés par MM. *Bieler, Mégard, Gielly*.

Ainsi la division : $7\frac{3}{4} : 4\frac{2}{3}$

se ramène à $23\frac{1}{4} : 14$,

en multipliant les deux termes par 3.

$12\frac{1}{5} : 8$

devient $61 : 40$,

en multipliant par 5.

$8 : 3\frac{1}{5}$

se ramène à $40 : 16$ etc.

Une petite discussion s'engage entre MM. *Pesson, Charvoz* et *Baatard* au sujet des critiques que formule ce dernier sur le mauvais usage de certains signes opératoires. Elles sont reconnues très fondées, en particulier pour ce qui concerne le signe =.

Aucune autre observation n'étant faite, M. *Hunsinger* met aux voix les conclusions du travail qui vient d'être examiné. Elles sont acceptées à l'unanimité.

M. *Baatard* reprend la présidence.

4° Propositions individuelles.

M. *Pesson* demande quelques éclaircissements à propos des travaux exécutés par les maîtres en vue de l'Exposition nationale.

M. *le Président* donne lecture de la circulaire de M. Zbinden, secrétaire du Groupe de l'Enseignement.

M. *Pesson* se déclare satisfait sur cette question, puis il émet quelques observations au sujet de l'horaire d'hiver. Il estime qu'avec l'heure centrale, il faudrait retarder l'entrée en classe le matin.

M. *le Président* fait observer que la question a été déjà traitée dans la séance du 7 juin 1894. L'Assemblée s'était prononcée pour le maintien des anciennes heures (nominales) avec un horaire spécial pour décembre et janvier. Mais la question, très intéressante en elle-même, n'en pourrait pas moins être reprise, si des documents nouveaux nous étaient produits.

M. *Pesson* dit que dans une prochaine séance, il présentera un travail sur ce sujet.

La séance est levée à 5 heures. L. Grosgurin.

CONVOCATION

La **Société Pédagogique Genevoise** *est convoquée pour le* **jeudi 19 Décembre 1895, à 2 heures et quart précises,** *en son local, Petite Salle de l'Institut.*

ORDRE DU JOUR :

1° Communications du Comité.
2° Considérations générales sur la psychologie comparée de l'homme et de l'enfant, par M. le prof. Duproix.
3° Propositions individuelles.

N. B. — La Bibliothèque sera ouverte à **1 h. ½**

Avis. — Les cotisations non payées le 19 Décembre seront perçues par voie de remboursement postal.